



**L'ASSOMPTION**  
Ville de culture et de patrimoine

**CONCOURS**  
**N° 2019-21**

**OFFRE D'EMPLOI**  
**Gestionnaire de projets spéciaux**  
**Infrastructures**  
**Services techniques - division génie**  
**Contractuel 2 ans**

L'Assomption charme ceux qui la visitent et comble ceux qui y vivent. Située dans la région sud de Lanaudière, à proximité des grands axes routiers, cette ville de culture et de patrimoine se distingue par son décor champêtre et la qualité de vie exceptionnelle qu'elle offre à ses 23 000 citoyens. Choisir de travailler à la Ville de L'Assomption, c'est choisir de se joindre à une organisation dynamique, performante et innovante, c'est s'offrir un milieu de travail inspirant.

**La Ville de L'Assomption recherche actuellement un candidat pour pourvoir un poste de gestionnaire de projets spéciaux / infrastructures, aux Services techniques – division génie dont le mandat principal sera la coordination de deux (2) projets majeurs dans les domaines de l'urbanisation routière et du génie civil.**

Note : le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

### **TÂCHES**

Sous l'autorité du chef de division génie, le gestionnaire de projets planifie et coordonne les activités liées aux projets en lien avec les secteurs d'activités concernées, réalise des études et coordonne les travaux qui en découlent. Aussi, il anime ou participe à différents comités internes ou externes et collabore à l'élaboration et la mise en œuvre de différentes stratégies pour assurer la réalisation des projets. Il coordonne de manière proactive, efficace et efficiente les intervenants aux projets et gère les ressources financières, matérielles et informationnelles nécessaires.

Acteur clé dans l'actualisation de la mission et de la philosophie de gestion, il agit comme agent de changement dans le respect des objectifs, des priorités et des orientations de la direction, des meilleures pratiques, des politiques, des procédures, des conventions collectives et des lois en vigueur. Il tient compte de l'impact de ses décisions et de ses actions sur les autres services ou directions.

Il est responsable de la mise en place des outils, systèmes et processus de travail pour gérer efficacement le contrôle et rapports de coûts, échéanciers et avancement du projet. Il est également responsable de coordonner et supporter une équipe de gestionnaires et de professionnels.

### **PLUS SPÉCIFIQUEMENT**

Il exerce une gouvernance fonctionnelle et accompagne les instances dans la gestion du risque. Synthétise les informations et communique sur une base régulière à la direction l'état d'avancement des projets. Il effectue des recommandations pour les ajouts ou les modifications nécessaires en lien avec les dossiers confiés;

Il assure une orientation technique au niveau de la conception et de la réalisation de travaux;

Il analyse le contexte, les problématiques à résoudre et participe au règlement des enjeux majeurs des projets, en évaluant les impacts, en proposant les plans d'action et en formulant les recommandations;

### **EXIGENCES ET HABILITÉS**

- Détenir un diplôme universitaire ou d'études collégiales dans une discipline connexe au génie civil;
- Posséder la certification PMP est un atout;
- Posséder un minimum de 10 années d'expérience pertinente en gestion de projets majeurs;
- Posséder d'excellentes aptitudes en prospection et en réseautage, ainsi qu'à établir des relations stratégiques solides avec les représentants et partenaires externes;
- Connaissance du milieu des transports et des infrastructures ainsi que ses intervenants au Québec (ministère des Transports du Québec);
- Connaissance approfondie et pratique en gestion de projets et gestion des risques;
- Solides connaissances méthodologiques (outils de gestion de projet et de productivité numérique tels que PowerPoint, Excel, Word et Microsoft Project).

### **AUTRES EXIGENCES**

1. Très grande autonomie et sens de l'initiative;
2. Capacité à établir et à maintenir des relations professionnelles harmonieuses avec des intervenants, collaborateurs et partenaires de différents milieux et de différents niveaux décisionnels;
3. Aptitude à présenter des dossiers devant des instances administratives;
4. Solides capacités de réflexion conceptuelle et d'analyse pour comprendre des situations et des problèmes complexes et pour développer des concepts et des solutions appropriés en conséquence;

5. Doit connaître les principes et qualités de gestion de projet, tels que le leadership technique, la gestion de son périmètre de responsabilités, la gestion des risques, la gestion des exigences, la gestion de la configuration et du changement, la planification et le déploiement du système;
6. Faire preuve de tact, de diplomatie et posséder un sens politique aiguisé;
7. Posséder un permis de conduire.

### **CONDITIONS**

La Ville de L'Assomption offre un salaire concurrentiel ainsi qu'une gamme d'avantages sociaux des plus intéressants.

Nous vous invitons à acheminer votre curriculum vitae par courrier ordinaire, électronique ou par télécopieur, et ce, avant le **jeudi 25 juillet 2019 à 12 h**, à l'adresse suivante :

**VILLE DE L'ASSOMPTION**  
Division ressources humaines  
**Poste : Gestionnaire de projets (Concours n° 2019-21)**  
781, rang Bas-de-L'Assomption Nord  
L'Assomption (Québec) J5W 2H1  
Télécopie : 450 589-4512 | [charvey@ville.lassomption.qc.ca](mailto:charvey@ville.lassomption.qc.ca)

**Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Ville de L'Assomption. Cependant, seuls les candidats retenus seront contactés. La Ville de L'Assomption applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées à présenter leur candidature.**